

PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE CONSENSUS.

MESURES DE RELANCE DE L'ACTIVITÉ

- Relancer la construction et la location de logement en simplifiant la Réglementation Energie et en desserrant la contrainte ZAN (zéro artificialisation nette) pour les petites communes.
Ces mesures se font à coût nul et développent l'emploi et les recettes fiscales et sociales.
- Lancer immédiatement la réindustrialisation :
 - instaurer un crédit d'impôt à l'investissement industriel.Cette mesure bénéficie aux finances publiques dès la deuxième année contrairement aux croyances des budgétaires de Bercy.
 - Supprimer la C3S, l'impôt de production le plus nuisible qui soit puisqu'il taxe le chiffre d'affaires et incite donc à s'approvisionner à l'étranger pour y échapper ! Cet impôt a détruit les écosystèmes industriels français, puisqu'il additionne les taxes à chaque stade de fabrication.
 - Développer les écoles de production et confier la gestion des lycées professionnels aux régions et aux chambres de commerces et industries pour mieux ajuster les formations aux besoins des entreprises.

MESURES DE POUVOIR D'ACHAT

- Une baisse de la TVA sur l'électricité qui accélèrera la décarbonation des utilisations de l'énergie

MESURES FISCALES

- La France détient le record du monde d'imposition et de taxation : toutes hausses additionnelles réduit l'activité, l'emploi,et in fine, les recettes sociales et fiscales de l'état.

MESURE DE GESTION

- Réorganiser les agences de l'état (budget 80 milliards d'euros) en en supprimant certaines et en confiant leurs missions à l'administration. Une économie de 8 milliards d'euros est possible.
- Lutter contre la fraude sociale :
 - évaluer systématiquement la situation des demandeurs de prestation par interrogation des fichiers publics (amender la loi Informatique et libertés).
 - Instaurer une carte d'identité électronique faisant office de carte vitale en la rendant obligatoire pour l'accès au remboursement des soins.

- Mettre sous contrainte la dépense des collectivités territoriales qui a enflé au cours des cinq dernières décennies :

Effectifs	1975	2019	Evolution	Evolution %
Fonction publique Etat	2 423 000	2 507 000	+ 84 000	+ 3,4%
Fonction publique territoriale	959 000	1 968 000	+ 1 009 000	+ 105%
Fonction publique hospitalière	600 000	1 153 000	+ 553 000	+ 92%
Industrie	5 928 000	3 315 000	-2 613 000	- 44%

D'importantes économies peuvent être réalisées graduellement :

-Faire évoluer l'organisation territoriale en maintenant les structures actuelles mais en les rapprochant politiquement, en les « compactant », sur le modèle exécutif/parlement avec l'élection par la population de l'exécutif des EPCI (1 président), l'assemblée étant constituée des maires de l'EPCI, l'élection de l'exécutif des départements également au suffrage universel (1 président, 4 vice-président), l'assemblée étant constituée par les présidents élus des EPCI, l'élection de l'exécutif des régions (1 président, 6 vice-président), l'assemblée étant également constituée des présidents élus des EPCI. Chaque exécutif pourrait être révoqués par le vote de 60 % des conseillers. En outre, dans chaque assemblée, l'opposition aurait la possibilité de déposer 3 recours suspensifs par an auprès de la cour des comptes régionales, vis à vis d'un projet de décision de l'exécutif.

-Regrouper les services techniques territoriaux dans une agence départementale présidée par l'exécutif départemental et contrôlée par le préfet.

-Ajuster la répartition des compétences entre la région et les départements afin qu'une compétence relève d'un seul niveau et d'un seul interlocuteur (Par exemple la construction des établissements scolaires).

-Faire profiter les fonctionnaires en place d'une partie des gains résultant de la réduction des effectifs.

- **Rationaliser les aides sociales**

- Allocation sociale unique incitant à l'emploi

- Lutte contre le travail dissimulé

- Conditionner l'aide aux parents isolés à une poursuite par la CAF du parent défaillant pour le versement de la pension alimentaire

- **Stopper les mesures de soutien pour les énergies intermittentes qui entraînent une hausse constante des taxes sur l'énergie et des couts de réseau.**